

**Programme ONU-REDD**  
**Assistance technique (AT) pour la mise en œuvre de REDD+ 2018-2020**  
**Informations complémentaires sur le plan de travail AT/2020 et le budget axé sur les produits**  
(Projet définitif 7 juin 2019)

Les descriptions suivantes complètent le plan de travail et le budget de l'AT/2020 en fournissant des détails supplémentaires sur le contexte, la justification, les activités/les produits livrables, le processus de participation des parties prenantes et les prochaines étapes.

Des informations sont fournies pour les neuf pays de l'AT ONU-REDD (Colombie, Côte d'Ivoire, Indonésie, Mexique, Myanmar, Pérou, République du Congo, Viet Nam et Zambie) et 7 domaines thématiques (l'Approche paysages et planification; REDD+, le Régime foncier forestier et les droits des peuples autochtones; les financements et le secteur privé; les Systèmes de surveillance des forêts pour REDD+ MNV; Établir un lien entre REDD+, l'Accord de Paris, les Contributions déterminées au niveau national (CDN) et les Objectifs de développement durable (ODD); les mécanismes de financement REDD+; et la communication et gestion des connaissances).

Le Cadre de résultats d'ONU-REDD 2018-2020 a guidé le processus de planification pour 2020 et les activités indicatives sont propices à ses produits et à ses résultantes.

## Colombie

La Colombie a réalisé des progrès significatifs dans ses préparatifs pour REDD+ et la mise en œuvre de politiques visant à réduire la déforestation. Le deuxième rapport biennal d'étape de la Colombie (2015)<sup>1</sup> indique que les émissions nettes d'AFOLU étaient de 129 MtCO<sub>2</sub>e en 2014, soit 55 pourcent des émissions totales. La conversion des terres forestières en prairies est la principale source d'émissions, avec une production d'environ 30 MtCO<sub>2</sub>e, suivie de la dégradation des forêts avec 28 MtCO<sub>2</sub>e. La Colombie a également soumis une annexe technique REDD+ à la CCNUCC en 2018, dans laquelle elle faisait état d'une réduction de 31 MtCO<sub>2</sub>e entre 2015 et 2016 par rapport à son niveau de référence infranational soumis pour la région amazonienne.

Entre 2015 et 2018, le Programme ONU-REDD a appuyé la Colombie par le biais d'un programme national ONU-REDD. Le programme national était axé sur i) la promotion d'un processus de participation actif et efficace centré sur les peuples autochtones, les Afro-Colombiens et les parties prenantes *campesino*; ii) l'appui aux institutions nationales à améliorer la qualité des informations produites sur le carbone forestier pour l'élaboration d'un niveau de référence infranational et de GES-I, iii) la mise en place du Système national de surveillance des forêts, iv) le renforcement des capacités pour veiller à et rendre compte de la manière dont les mesures de sauvegarde sont respectées; et v) le renforcement des capacités d'identification et de hiérarchisation des domaines, des mesures et des actions REDD+.

À la suite de la publication et de l'adoption de la Stratégie colombienne de lutte contre la déforestation et pour la gestion des forêts (EICDGB de son nom espagnol) intitulée «Les forêts: des territoires de vie», l'assistance technique (AT) ONU-REDD 2018-2020 a utilisé cette stratégie comme politique-cadre principale. À travers cette stratégie, la Colombie vise à réduire à zéro la déforestation d'ici à 2030 et à rendre la gestion des forêts un des éléments fondamentaux du développement rural durable et intégré. Ceci requiert des approches différenciées selon les secteurs et les territoires, afin d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales et de la société en général. La stratégie vise à préserver les services écosystémiques et à garantir que les forêts contribuent aux efforts d'adaptation et d'atténuation et aux ODD. Sa mise en œuvre soutiendra également le processus de paix en offrant aux communautés rurales une opportunité économique compatible avec la protection de leurs ressources naturelles. La Colombie s'est activement engagée dans les processus internationaux liés à REDD+ et a reçu l'appui de divers mécanismes, notamment le Fonds biocarbone de la Banque mondiale, le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (FCPF) et le mouvement REDD *Early Movers* (précurseurs

<sup>1</sup> Soumis le 28 décembre 2018, en cours de révision technique.

REDD). Une déclaration conjointe d'intention (DCI) signée en 2015 entre l'Allemagne, la Colombie, la Norvège et le Royaume-Uni a également contribué aux efforts nationaux en reconnaissant et en appuyant les politiques et mesures spécifiques. Le plan de développement national 2018-2022 réaffirme l'objectif de lutte contre la déforestation, en particulier dans la région amazonienne où a lieu 58 pour cent de la déforestation, la reconversion en systèmes de production agricole durables et la gestion durable des forêts.

En 2018, à la suite du changement de gouvernement, l'AT ONU-REDD, en réactivant le processus participatif pour REDD+ et la DCI, a fourni une AT aux organisations de populations autochtones lors du processus de consultation du nouveau plan de développement national. Elle a également appuyé la Colombie à mettre en œuvre les domaines de politiques prioritaires énoncés dans la DCI. De plus, L'AT ONU-REDD a renforcé les capacités en matière de production animale durable et de foresterie communautaire dans des situations de post-conflit par le biais d'échanges Sud-Sud. Les banques de développement agricole colombiennes (FINAGRO et Banco Agrario) ont amélioré leurs systèmes de gestion des risques environnementaux et sociaux en renforçant leurs capacités dans le contexte de la production de denrées sans déforestation. En outre, l'AT ONU-REDD 2018-2020 continue de consolider et de faire progresser les quatre piliers clés du Cadre de Varsovie.

En 2020, la FAO continuera à appuyer et à intégrer la surveillance communautaire dans le Système national de surveillance des forêts (SNSF), à donner suite à l'évaluation NERF/NRF et à fournir une AT pour le rapport sur les émissions du secteur AFOLU. En outre, la FAO et le PNUD renforceront les mécanismes de gouvernance forestière par le biais de recommandations de politiques issues de la surveillance et de la gestion par les communautés, en soutenant la participation des organisations de descendants d'Africains au programme de restauration et à l'élaboration de propositions de paiements basés sur les résultats de REDD+ à soumettre au Fonds vert pour le climat (FVC). L'appui continu du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sera centré sur l'avancement du Système d'information sur les garanties (SIS), dont la mise en œuvre se fera avec le soutien du PNUD, ainsi que sur les évaluations financières et l'impact des politiques et mesures REDD+ de la Colombie. Le PNUD continuera de renforcer le processus participatif au niveau national et dans le cadre de la DCI, en mettant l'accent sur les peuples autochtones et les afro-colombiens et en élargissant l'appui aux acteurs et producteurs de produits agricoles infranationaux.

Lors de la préparation de ce plan de travail, des réunions ont eu lieu avec les secteurs concernés du Ministère de l'environnement et du développement durable ainsi qu'avec l'Instituto de hidrología, meteorología y estudios ambientales (IDEAM). Le processus de préparation du plan de travail et les résultats ont également été soumis à des représentants d'organisations de la société civile/autochtones et une réunion s'est tenue à l'ambassade de Norvège.

\* \* \*

## Côte d'Ivoire

### Contexte

La Côte d'Ivoire est fermement résolue à réduire la déforestation en suivant l'approche REDD+ qui s'aligne sur les dispositions de la CCNUCC et de l'Accord de Paris. En 2018, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès significatifs concernant les quatre critères politiques et institutionnels de REDD+, tels que stipulés par la CCNUCC dans le Cadre de Varsovie pour REDD+.

La Côte d'Ivoire fait partie des 9 pays impliqués dans la mise en œuvre des politiques REDD+ bénéficiant de l'AT du Programme ONU-REDD pour la période 2018-2020. Cette AT vise, à l'horizon 2020, à atteindre les objectifs suivants:

- La consolidation du SNSF et le rendre opérationnel (n° 2.1 - AT dirigée par la FAO)
- La conception, l'évaluation et l'adoption intersectorielles de politiques et mesures REDD+ (n° 3.1 - AT dirigée par le PNUD)

- L'élaboration de textes juridiques afin d'améliorer la gouvernance forestière et de faciliter la mise en œuvre de REDD+ (n° 3.2 - AT dirigée par la FAO)
- L'amélioration des mécanismes d'engagement des parties prenantes pour soutenir et suivre les actions et les finances de REDD+ (n° 3.3 - AT dirigée par le PNUD)
- L'incorporation des garanties de la CCNUCC dans les politiques et actions REDD+ (n° 3.4 - AT dirigée par le PNUE)
- La définition de modèles productifs et commerciaux de l'agriculture sans déforestation (n°3.5 - AT dirigée par le PNUE)

L'AT ONU-REDD avance tout en s'adaptant aux besoins du pays et au rythme de progression des différents axes de REDD+. Il convient de noter que la Côte d'Ivoire a réussi à attirer un large éventail de partenaires nationaux et internationaux tout en associant et en intégrant les approches publiques, privées, communautaires, juridictionnelles et d'investissement.

### **Plan de travail pour 2020**

Pour l'année 2020 et à titre provisoire, la Côte d'Ivoire et le Programme ONU-REDD ont défini le plan de travail suivant :

<b>Cadre de résultats d'ONU-REDD 2018-2020</b>	<b>Agence ONU-REDD</b>	<b>Activités principales</b>
2.1 Consolidation du SNSF et le rendre opérationnel.	FAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance des changements forestiers pour la période 2015-2018.</li> <li>• Développement d'une NERF/NRF révisée à l'aide de données d'activités mises à jour.</li> <li>• Soutenir le GES-I pour AFOLU.</li> </ul>
3.1 Conception, évaluation et adoption intersectorielles des politiques et mesures REDD+.	PNUD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils techniques pour un mécanisme financier national pouvant étayer et fusionner un large éventail d'investissements et de financements REDD+.</li> <li>• Soutien aux options préliminaires et aux financements pour le cacao conforme à REDD+ (production et commercialisation), en Côte d'Ivoire et au Ghana, y compris de nouveaux partenariats de financement, la coopération Sud-Sud et des approches juridictionnelles durables.</li> </ul>
3.2 Élaboration de textes juridiques afin d'améliorer la gouvernance forestière et de faciliter la mise en œuvre de REDD+	FAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de textes juridiques liés à REDD+ pour la nouvelle loi forestière (activité débutant en 2019 mais susceptible de se poursuivre en 2020 en raison du calendrier d'approbation de la nouvelle loi forestière).</li> </ul>
3.3 Amélioration des mécanismes d'engagement des parties prenantes pour soutenir et suivre les actions et les finances de REDD+	PNUD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement et création des nouveaux mécanismes/stratégies des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre des politiques, programmes et investissements REDD+.</li> <li>• Soutien à la société civile et aux parties prenantes de la communauté forestière pour transmettre des informations pour le rapport d'information sur les garanties à la CCNUCC et la mise en place du Système national d'information sur les garanties (en liaison avec le produit 3.4 ci-dessous).</li> </ul>

3.4 Incorporation des garanties de la CCNUCC dans les politiques et actions REDD+	PNUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider le pays à élaborer le deuxième sommaire des informations (SOI) sur les garanties et à les soumettre à la CCNUCC.</li> <li>• Soutenir le gouvernement avec les processus de sauvegarde REDD+, en mettant l'accent sur le SIS.</li> </ul>
3.5 Définition de modèles productifs et commerciaux de l'agriculture sans déforestation.	PNUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la plateforme de dialogue et de la coordination avec les parties prenantes autour de modèles commerciaux optimaux pour un système d'agroforesterie durable et pour le développement de chaînes de valeur.</li> <li>• Opérationnaliser un partenariat pour mobiliser des fonds pour développer l'agroforesterie.</li> <li>• Renforcer les relations avec les parties prenantes publiques concernées (Ministères des forêts, de l'agriculture et des finances, ainsi que le Conseil café cacao) afin de créer des conditions favorables au financement de l'agroforesterie.</li> </ul>

Ce plan de travail préliminaire a été préparé à l'avance afin de permettre l'examen et l'approbation du budget par le Comité exécutif d'ONU-REDD avant sa réunion du 21 juin 2019. Le plan de travail sera examiné par les parties concernées et les parties prenantes vers la fin de 2019/début 2020 afin de l'adapter à l'évolution des nombreux axes de REDD+ gérés par le pays. Cela permettra à l'AT ONU-REDD de jouer un rôle catalyseur qui va de la conception d'un mécanisme de financement national à l'avancement des programmes d'investissement dans le lien forêt-agriculture-climat et des partenariats avec le secteur privé en cours aux nouveaux projets juridictionnels qui démarreront à la mi-2019.

\* \* \*

## Indonésie

Les activités proposées ci-après pour le plan de travail en 2020 ont été examinées lors de plusieurs cycles de réunions avec des représentants du Gouvernement indonésien et reflètent les capacités et les avantages comparatifs des trois agences des Nations Unies (FAO, PNUD et PNUE).

- Le SIS REDD. En 2020, l'Indonésie commencera à mettre en œuvre ses CDN, dont l'un des composants essentiels serait un SIS fonctionnant sans heurts. La TA de 2020 aidera le Ministère de l'environnement et des forêts (MEF) à combler le déficit de capacités techniques au niveau infranational en ce qui concerne la mise à jour du SIS-REDD afin de renforcer l'aptitude de l'Indonésie en matière de paiement fondé sur les résultats. Les interventions seraient complémentaires à la feuille de route CDN pour 2020 de l'Indonésie. Les provinces prioritaires potentielles sont le Sumatra du Sud et le Kalimantan central.
- CORSIA (Système de compensation et de réduction des émissions de carbone pour l'aviation internationale). La TA appuiera le Ministère des transports et le MEF pour affiner la collaboration en vue de la mise en œuvre de la CORSIA en Indonésie. L'Indonésie a adhéré volontairement au premier programme de mise en œuvre (2021), qui oblige le Gouvernement indonésien à finaliser le système de calcul des MNV dans sa phase pilote pour 2019 et 2020 afin de pouvoir respecter le délai de mise en œuvre de la CORSIA fixé par l'OACI avant d'ici au 1 janvier 2021.
- Gestion durable des tourbières et renforcement du Secrétariat provisoire du Centre international des tourbières tropicales (CITT). Les interventions se concentreront sur l'élaboration d'orientations politiques/de boîtes à outils pour les États membres du CITT afin de soutenir la mise en œuvre des

travaux, dans le corridor de la Résolution de l'ANUE-4 sur la conservation et gestion durable des tourbières, avec des travaux potentiels pour:

- Élaborer des options pour promouvoir et gérer les tourbières de manière durable
- Rassembler les partenaires de développement pour promouvoir un soutien coordonné au CITT.
- La poursuite des travaux sur l'élaboration technique de politiques de gestion des incendies de forêts et de tourbières efficaces et réalisables, en particulier sur la l'élaboration d'une «approche par grappes» pour la gestion intégrée des incendies coordonnée par le Ministère de la coordination des affaires économiques (MCAE), avec la participation de l'Agence nationale de contre-mesures aux catastrophes (BNBP), l'Agence de météorologie, climatologie et géophysique d'Indonésie (BMKG), le MEF et gouvernement au niveau infranational, ainsi que les titulaires de concessions du secteur privé. Le PNUE travaillera en partenariat avec *Working on Fire*, une institution sud-africaine, et le Centre pour la gestion des risques et des opportunités liés au climat pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (CCROM-SEAP) de l'Université d'agriculture de Bogor pour fournir une AT au MCAE.
- Appui au Gouvernement indonésien pour améliorer l'évaluation, les options et les implications d'échelles infranationales pour REDD+.
- Poursuite des travaux de la FAO pour aider le MEF à améliorer le Système national de surveillance des forêts. Ce soutien au Gouvernement indonésien comprend:
  - L'amélioration de la cartographie de la couverture terrestre, des données d'activité chronologiques et des activités REDD+ supplémentaires, comme la restauration ou le boisement des forêts avec au moins deux ateliers utilisant les outils de la FAO, notamment Collect-Earth et le Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre (SEPAL).
  - L'appui au Gouvernement indonésien et aux partenaires dans leurs efforts d'amélioration des facteurs d'émission afin de réduire les incertitudes (tourbe et feu, par exemple) et de combler les lacunes (comme pour les mangroves).
  - Afin de coordonner les rôles et les contributions des agences nationales, l'amélioration de la portée technique, les capacités et la coordination institutionnelle du SNSF par une approche multi-agences en suivant une feuille de route pour l'amélioration du SNSF dirigée par le Gouvernement indonésien.
- Le PNUD continuera d'appuyer le gouvernement et les partenaires sur le plan d'investissement pour l'instrument national de financement de REDD+, qui comprend: (1) la révision des programmes REDD+ et les propositions de financement du fonds national pour l'environnement (BLU) et (2) le un rôle consultatif à l'élaboration de l'instrument de financement pour REDD+
- Financement REDD: renforcer la capacité du Gouvernement indonésien en matière de financement climatique à travers la création de l'Agence de service général de financement (BLU) pour le financement de l'environnement, qui comprendra un guichet financier REDD+, comme indiqué dans la Réglementation gouvernementale sur l'instrument économique pour l'environnement (n° 46/2017) qui a été promulguée en décembre 2017.

D'autres activités peuvent éventuellement être incluses lors de discussions avec le MEF et le Gouvernement indonésien et avec l'accord des agences concernées.

\* \* \*

## Mexique

En 2017, le Mexique a publié sa stratégie nationale REDD+ 2017-2030 (ENAREDD+), qui préconise des mesures d'atténuation stratégiques et l'adaptation au changement climatique grâce à la gestion intégrée du paysage afin de promouvoir un développement rural durable à faible émission de carbone. Suite aux élections de juillet 2018, l'AT ONU-REDD pour la mise en œuvre de REDD+ au Mexique a été récemment convenue avec le nouveau gouvernement.

Au cours des dernières années, le Mexique a considérablement avancé sur les piliers du Cadre de Varsovie. En 2018, il était le premier pays au monde à disposer d'un SIS REDD+ opérationnel et a soumis son premier sommaire des informations (SOI) sur comment prendre en compte et respecter les garanties REDD+ à la CCNUCC. À la fin de 2017, le Mexique a décidé d'apporter des améliorations importantes au Système national de surveillance des forêts afin de mettre à jour le NERF/NRF; en conséquence, le programme a contribué une note technique qui a permis à la Commission nationale forestière (CONAFOR) de prendre une décision concernant deux scénarios méthodologiques visant à améliorer le NERF/NRF, sans perdre l'occasion d'accéder aux guichets de financement PBR (paiements basés sur les résultats) REDD+ du FVC. En outre, il a contribué aux efforts de la CONAFOR au niveau des états, en utilisant SEPAL comme outil de planification des mesures d'atténuation. Actuellement, le pays évalue les options permettant de financer pleinement la mise en œuvre d'ENAREDD+ grâce au soutien existant et à un soutien supplémentaire du secteur privé. En parallèle, depuis 2018, l'échange des activités REDD+ avec les gouvernements locaux a été promu par le Groupe de travail des gouverneurs pour le climat et les forêts (groupe de travail du GCF, pour son acronyme en anglais). En 2018, des échanges Sud-Sud se sont tenus avec le Costa Rica, le Mexique et le Pérou sur la participation à des initiatives de paiement axées sur les résultats et sur un échange bilatéral avec la Colombie sur les mécanismes de compensation de la taxe carbone et l'intégration potentielle du secteur forestier dans les mécanismes susmentionnés. Le programme a facilité la discussion entre la CONAFOR et les organisations de la société civile sur l'appropriation des réductions d'émissions de carbone. En outre, ONU-REDD a soutenu le plan de travail Sud-Sud 2018-2019 sur la surveillance des forêts, qui avait été planifié dans le cadre d'une évaluation des besoins en capacités mésoaméricaine à partir de 2017. À ce jour, le programme a soutenu 18 activités Sud-Sud qui ont été systématisées par le Centre virtuel d'excellence pour la surveillance forestière de la Mésoamérique, dirigé par la CONAFOR. L'AT ONU-REDD en 2020 soutiendra le Mexique lors de l'élaboration de l'annexe technique REDD+ pour le troisième rapport biennal d'étape afin de permettre au pays de participer à la fenêtre FVC-PBR en cours. Les contributions à la mise en œuvre d'ENAREDD+ consisteront en une analyse de l'architecture financière pour la gestion des paiements potentiels basés sur les résultats reposant sur les meilleures pratiques; l'identification des actions prioritaires dans la stratégie de financement pour la gestion intégrée du territoire du Mexique; et l'appui technique et la facilitation de la discussion du plan de distribution des avantages avec les plateformes de la société civile et les échanges Sud-Sud. En outre, un appui technique sera fourni pour l'élaboration d'un instrument d'emprunt et pour l'élaboration de propositions de financement privé (marché des capitaux et marchés du carbone) pour un développement rural à faibles émissions de carbone. Le Mexique a également demandé une analyse préliminaire des facteurs provoquant la déforestation et de l'influence des politiques publiques sur les progrès des activités REDD+, qui identifiera des recommandations sur les politiques.

En ce qui concerne les garanties, l'appui portera sur l'harmonisation et l'amélioration continue du SIS et la communication dans un langage plus accessible, y compris l'élaboration d'indicateurs; des orientations pour une approche harmonisée afin de satisfaire aux autres exigences en matière de garanties (par ex., le Fonds vert pour le climat); et l'examen des éléments de sauvegarde des propositions de paiements basés sur les résultats. L'élaboration d'un deuxième SOI sur les garanties bénéficiera d'un soutien. En liaison avec le SNSF, par le biais de SEPAL, le programme contribuera à l'extension au niveau national des algorithmes d'apprentissage automatique; et des contributions pour l'intégration du système d'information sur les forêts afin de faciliter l'analyse des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts. Enfin, ONU-

REDD appuiera la restructuration du Centre virtuel d'excellence en surveillance forestière et le renforcement de la mise en réseau Sud-Sud de la surveillance forestière.

Lors de la mission tenue les 6 et 7 mars, l'AT en 2020 a été convenue avec la CONAFOR. Cependant, il a fallu plus de temps pour la consultation et la validation de la société civile et des groupes organisés de foresterie et de changement climatique, car les nouvelles autorités devaient rétablir la communication formelle.

\* \* \*

## Myanmar

La question de la conservation et de la gestion durable des forêts est très pertinente au sein du processus de paix actuel et de transition politique au Myanmar. Le pays est également actif dans le domaine du climat et dispose d'un processus REDD+ dynamique, avec un soutien clé du Programme ONU-REDD à travers un programme national (centré sur la préparation à REDD+) et une AT spécifique (axée sur le renforcement des capacités nationales à financer et à mettre en œuvre les actions REDD+ et en assurer le suivi).

La mise en oeuvre du programme national se déroule bien.

Au cours du premier trimestre de 2019, l'équipe régionale d'ONU-REDD et le gouvernement ont échangé sur les plans d'AT à plus long terme, notamment pour 2020. À la demande du gouvernement, un projet de plan de travail pour 2020 a été préparé par l'équipe de conseillers régionaux d'ONU-REDD. La nécessité de ce soutien a été identifiée à travers une série de discussions dans le pays avec les parties prenantes nationales et locales dans le processus consultatif de finalisation de la stratégie nationale REDD+. Le point focal national REDD+ a apprécié l'AT fournie par ONU-REDD et lui a demandé de continuer durant 2020. Le projet de plan de travail a reçu les commentaires et amendements du gouvernement, ainsi que de divers membres du Comité directeur du Programme ONU-REDD pour le Myanmar, représentant les peuples autochtones et les organisations de la société civile. L'équipe de conseillers régionaux d'ONU-REDD a intégré ces commentaires et le gouvernement a ensuite approuvé le plan de travail présenté ci-après.

L'AT ONU-REDD en 2020 au Myanmar aura quatre produits importants, comme détaillés ci-dessous.

### **Produit 2.3. Le SNSF capable de mesurer la dégradation et la restauration des forêts**

Renforcer le SNSF existant au moyen d'activités d'appui spécifiques, comme suit:

1. Établir un protocole pour normaliser les classifications forestières afin de faciliter, à l'avenir, les mesures de la dégradation et de la restauration des forêts;
2. Créer une base de données spatiale grâce à laquelle les plantations stables forêts/non forestières, les pertes/acquis forestiers et les arbres hors forêt peuvent être identifiés de manière fiable à travers les images satellites.
3. Réduire les incertitudes liées au parti pris humain dans l'évaluation de l'échantillon;
4. Raffinement des données d'activité en fonction des facteurs provoquant des changements sur les forêts.

Les activités énumérées ci-dessus aideront le Myanmar à mettre à jour ses données d'activité en adoptant une approche progressive d'amélioration. Les résultats soutiendront les activités en cours du NFI en matière de stratification et de planification préalable. En outre, cela facilitera la révision de NERF/NRF.

La révision de la NERF/NRF et le développement d'une méthodologie pour une mesure simplifiée des changements dans les forêts restant forêt sont aussi prévus.

*AT pour développer le processus d'engagement des parties prenantes pour le produit 2.3*

Ces activités s'appuient sur les activités menées dans le cadre de l'AT de 2019 et ont été identifiées à la suite de consultations avec les membres du groupe de travail technique sur le MNV du Programme national ONU-REDD pour le Myanmar, et ont été approuvées par le Directeur du programme national.

### **Produit 3.18 Un ensemble de dispositions techniques, institutionnelles, financières et juridiques pour la mise en œuvre de REDD+ aux niveaux national et infranational**

S'appuyant sur l'AT en 2018 et 2019, en particulier en ce qui concerne les dispositions techniques, financières et institutionnelles liées à la finalisation et à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+, l'AT, en 2020, visera principalement à (i) la révision des plans de gestion forestière de district (DFMP - qui guident la gestion forestière dans les 68 districts nationaux), conformément à la stratégie nationale REDD+; et (ii) des processus d'engagement des parties prenantes mettant fortement l'accent sur le FPIC et le GRM et rassemblant les enseignements tirés pour informer les politiques nationales et concevoir des outils politiques pertinents. Ces deux activités compléteront également les activités à entreprendre dans le cadre de la proposition de mangrove d'ONU-REDD pour le Myanmar, en cours de conception.

#### *AT pour développer le processus d'engagement des parties prenantes pour le produit 3.18*

Une équipe de deux consultants (un national et un international) a été recrutée pour assurer la composante financière de ce produit, qui est achevée. Des consultations des parties prenantes sur les dispositions financières ont été entreprises avec le Ministère de la planification et des finances (MPF) (à plusieurs reprises), le Département des forêts, le Département de la conservation de l'environnement (responsable du Fonds de gestion de l'environnement), le Ministère de la santé et des sports, le Ministère de l'éducation, la Société de conservation de la faune (responsable du Fonds pour la biodiversité du Myanmar), du WWF, de la Banque mondiale et de l'UNOPS. Au niveau infranational, des consultations ont également eu lieu avec des responsables de la santé et de l'éducation dans un canton. Une table ronde sur le projet de rapport a été organisée avec l'Institut de recherche forestière, la Société de conservation de la faune, le département du budget du MPF, le département de la planification du MPF et le département des relations économiques extérieures du MPF en avril 2019.

Concernant les dispositions légales, le personnel d'ONU-REDD a participé à un atelier d'experts sur les règles de la conservation de la biodiversité et des aires protégées (CBPA), organisé par la Société de conservation de la faune. Cependant, ONU-REDD est beaucoup plus directement impliquée dans le processus des règles forestières. Sur la base des enseignements tirés du processus des règles CBPA, le PNUD a informé le Département des forêts de son intention de veiller à ce que les communautés soient consultées dans trois états et une région (aucune consultation officielle des communautés n'a eu lieu pour le processus CBPA). ONU-REDD fournit 25 pour cent des ressources financières nécessaires à cet effet, les autres projets du PNUD fournissant les 75 pour cent restants. Des consultations communautaires soutenues par le PNUD auront lieu à Kayah, Mon, Shan et Tanintharyi en mai 2019. Une analyse comparative des politiques du gouvernement de l'Union et des organisations ethniques armées est en cours.

Les mandats des organes institutionnels infranationaux ont été discutés avec le groupe de travail national REDD+ et lors de certaines consultations tenues avec des organisations armées ethniques. Les premiers efforts en vue de la création de tels organes se poursuivront dans l'État de Mon, parallèlement à la mise à l'essai d'un processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause qui doit démarrer en mai 2019.

### **Produit 3.19. La capacité à suivre les actions REDD+ pour faciliter la gestion adaptative de la stratégie REDD+**

En 2020, cette composante d'AT appuiera l'élaboration des orientations pour les protocoles de suivi des actions REDD+ pour lesquelles le NERF/NRF du Myanmar peut établir des niveaux de référence dans les forêts restant forêt. Il sera également conçu pour fournir un appui technique aux activités liées aux

interventions REDD+ infranationales et pour apporter un appui technique à la phase pilote de l'approche imbriquée de REDD+ dans des sites ciblés.

### **Produit 3.20 Système d'information sur les garanties REDD+ opérationnel**

Les travaux conjoints du PNUE, de la FAO et du PNUD en 2018-2019 visant à définir les garanties REDD+ ainsi qu'un plan de d'élaboration et d'opérationnalisation du SIS dans le contexte du Myanmar seront la base sur laquelle le SIS du Myanmar sera mis en oeuvre. Les travaux comprendront une évaluation des avantages et des risques; un examen des politiques, des lois et des règlements; une clarification des garanties; et un cadre d'élaboration du SIS. Ce dernier contiendra les objectifs du SIS et le processus d'élaboration du SIS, l'examen des systèmes d'information et des sources pour le développement du SIS, l'élaboration du plan de mise en œuvre/le cadre du SIS et la finalisation du document sur l'Approche des garanties du Myanmar. Le groupe de travail technique sur l'engagement des parties prenantes et les garanties a guidé ces processus multipartites jusqu'à présent et continuera de guider la mise en œuvre du SIS. En fonction du plan final de mise en œuvre du SIS, cette activité pourrait inclure, selon les ressources disponibles et les priorités du Myanmar: le renforcement des capacités institutionnelles en matière garanties et d'opérations du SIS; le soutien de l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'accords/de protocoles de partage d'informations; la fourniture d'une AT aux équipes informatiques pour la mise en place de solutions informatiques (page Web/plate-forme, base de données) pour le SIS; et un soutien pour le premier cycle de collecte et de traitement des informations pour le SIS.

#### *AT pour développer le processus d'engagement des parties prenantes pour le produit 3.20*

Parallèlement au développement de sa stratégie nationale REDD+, le Myanmar développe également son approche nationale des garanties REDD+. Dans le cadre de ce processus, le Myanmar fait des progrès notables actuellement dans l'élaboration du SIS grâce aux conseils du Groupe de travail technique national sur l'engagement des parties prenantes et les garanties (TWG-SES). Les travaux sur les options de l'élaboration du SIS ont débuté en 2018. En avril 2019, les étapes suivantes ont été entreprises:

- L'accord sur les objectifs principaux du SIS
- L'identification des besoins en informations, sur la base du projet de clarification des garanties au niveau national
- L'évaluation des sources d'information et des systèmes d'information existants pertinents, et
- La préparation d'un premier document sur les problèmes d'élaboration et d'options du SIS.

D'ici fin 2019, le programme national d'ONU-REDD s'est engagé à finaliser l'élaboration du SIS et son plan de mise en oeuvre, en tenant compte des résultats des discussions sur l'élaboration du SIS. S'appuyant sur les contributions et les recommandations du TWG-SES et des parties prenantes nationales lors d'ateliers organisés en juillet et octobre 2018 et en janvier 2019, de plusieurs réunions avec le Département des forêts et d'autres orientations du PEB (décision 6/6: *le PEB demande à l'UGP d'organiser une discussion entre les trois agences pour vérifier les budgets respectifs ainsi que pour identifier les ressources possibles pour mettre en œuvre le SIS en 2020 et présenter ses conclusions lors de la prochaine réunion du PEB*), le PNUE a l'intention de soutenir la mise en œuvre du SIS par le biais de l'AT-REDD en 2020. Le TWG-SES continuera à guider cette étape supplémentaire.

\* \* \*

### **Pérou**

Selon le rapport biennal d'étape (BUR 2014) du Pérou, qui inclut un inventaire de GES (GES-I) de 2010 (dernière estimation officielle des émissions), le secteur des UTCATF est le plus pertinent en termes d'émissions. Le pays est en train de finaliser un deuxième rapport d'effort à soumettre à la CCNUCC en 2019. Le Pérou a élaboré [une stratégie nationale sur les forêts et le changement climatique](#) (ENBCC) approuvée par un décret suprême en 2016. La ENBCC fournit des lignes d'action pour atténuer le

changement climatique dans le secteur des UTCATF et des directives pour la future mise en œuvre de REDD+. Les politiques et mesures (PAM) spécifiques seront définies et mises en œuvre par les gouvernements nationaux et régionaux et les parties prenantes privées, conformément aux lignes d'action de l'ENBCC et en alignement avec les CDN du Pérou. Le pays a soumis un biome de déforestation Amazonie NREF/NRF (janvier 2016) déjà évalué par la CCNUCC, qui a abouti à un NREF/NRF modifié (juin 2016). Une législation récente a été élaborée pour officialiser le Système national d'information sur les forêts et la faune (SNIFFS) et ses modules. Enfin, une feuille de route pour le développement du SIS, ainsi qu'une EESS/un CGES sont en cours de mise en œuvre, dans le but de développer le SIS et de soumettre un SOI en 2019.

Les CDN du Pérou envisagent une réduction des émissions de GES à 30 pour cent par rapport à un scénario de statu quo (20 pour cent inconditionnel et 10 pour cent conditionnel) pour une période allant de 2021 à 2030. Le rôle de REDD+ a été reconnu dans la soumission du Pérou sur les CDN pour sa contribution à la réalisation des engagements du Pérou en matière d'atténuation. Le Groupe de travail multisectoriel mis en place en 2017 a facilité le processus de développement du plan d'action du CND du Pérou, y compris la définition de 8 mesures pour le secteur des UTCATF. La plateforme d'interaction entre les acteurs clés qui a été définie autour des CDN, appelée «*dialoguemos*», sert maintenant de plateforme principale pour la participation des parties prenantes intéressées par les questions de changement climatique. En avril 2018, la loi sur les changements climatiques a été promulguée au Pérou. Le processus de réglementation de la loi est en cours. Le règlement relatif à la législation sur les changements climatiques devrait définir le cadre permettant de traiter les problèmes liés aux effets du changement climatique dans le pays, notamment la gouvernance, la participation des parties prenantes et les arrangements institutionnels.

Le Pérou est actuellement engagé dans deux programmes PBR: le FCPF FC et la Déclaration conjointe d'intention (DCI) sur REDD+ signée entre l'Allemagne, la Norvège et le Pérou. Le Pérou met actuellement en œuvre la phase II de la DCI, qui permet des paiements suivis de la réalisation de jalons politiques spécifiques. La troisième phase impliquera des paiements basés sur les résultats (PRB) pour les réductions vérifiées des émissions de GES. L'AT ONU-REDD a été conçue au Pérou pour répondre aux besoins spécifiques exprimés par les parties prenantes et sur la base des évaluations de l'état de préparation disponibles dans le pays. L'approche consiste à contribuer au processus de mise en œuvre de REDD+ et des PRB, en complément des efforts à déployer à travers le programme national d'ONU-REDD, l'initiative TF du FVC, le FCPF, le FIP et la DCI. Afin de réaliser les PRB, le Pérou doit consolider des conditions favorables; mettre en œuvre les PED REDD+; être capable de mesurer la performance; et pouvoir recevoir et canaliser des ressources financières.

La définition de l'AT ONU-REDD en 2020 au Pérou résulte du plan élaboré pour la période 2018-2020, qui a été élaboré sous la direction du Ministère de l'environnement, en coordination avec d'autres secteurs concernés du gouvernement. Le plan a également été présenté à la société civile et aux organisations autochtones afin de recevoir des commentaires, à la fois dans le cadre d'un atelier et d'une plateforme électronique créée à cet effet. Pour l'année 2020, le processus comprenait la révision de la pertinence des domaines de soutien précédemment identifiés par le biais d'appels et d'interactions électroniques entre le Ministère de l'environnement et les représentants d'ONU-REDD (avril 2019). Ceci a permis de définir un programme de travail affiné, qui conserve les résultantes et produits antérieurs et ajuste les activités et les produits livrables indicatifs. Ce programme de travail révisé sera présenté par le Ministère de l'environnement aux parties prenantes intéressées fin mai lors de la prochaine réunion «*dialoguemos*», dans le but de recevoir des commentaires qui permettront au Ministère de l'environnement et à l'ONU-REDD d'ajuster, immédiatement après, la définition du plan d'AT devant être fournie par l'ONU-REDD en 2020. Afin d'assurer la cohérence des processus, début avril, le projet de plan de travail a été communiqué aux points focaux de la Norvège pour le Pérou, en fonction des liens existant entre l'AT ONU-REDD et l'ensemble de la DCI, étant donné que la Norvège est un pays donateur clé qui soutient l'ONU-REDD. Le conseiller principal d'ONU-REDD pour le Pérou rencontrera les donateurs pour des discussions de suivi, prévues en mai, afin d'examiner l'AT-REDD, et plus précisément les plans 2019 et 2020 en cours.

Le PNUD concentrera ses efforts sur: l'exécution du plan de mise en œuvre de la phase II de la DCI; l'élaboration de politiques relatives aux forêts et au changement climatique; le processus de mise en œuvre des DCN/UTCATF dans le contexte du cadre de gestion intégré du CC; les efforts d'engagement des parties prenantes, y compris les IP; développement du GRM et du BDS du Pérou; et des arrangements politiques, institutionnels et opérationnels pour la mise en œuvre future d'approches coopératives au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris et d'autres mécanismes.

Le PNUD se concentrera sur l'AT pour: la mise en œuvre de la feuille de route pour les garanties du Pérou, y compris l'élaboration du SIS et les améliorations continues, des conseils pour la mise à jour du SOI et des apports pour relier le GRM; l'engagement du secteur financier agricole en examinant l'amélioration des cadres de gestion des risques environnementaux et sociaux et en aidant à l'élaboration de produits financiers adaptés à des modèles commerciaux exempts de déforestation; et l'analyse des mécanismes financiers permettant de canaliser les fonds provenant de la mise en œuvre de la Loi 30896 sur l'investissement et le développement dans la Région Amazonas.

La FAO s'attachera à fournir une AT pour: appuyer la mise en œuvre des composantes 1.1 et 1.2 des produits livrables de la phase II de la DCI; faciliter la mise en œuvre du SNIFFS (Système d'information sur les forêts) et de ses modules; améliorer les GES-I pour le secteur UTCATF et le NERF/NRF du Pérou; mettre à jour les mesures UTCATF et CDN dans le secteur agricole; et finaliser l'annexe technique REDD+, appuyer le processus de révision technique de la CCNUCC et permettre l'évaluation des résultats des PAM en termes de réduction des émissions et de comptabilisation CDN.

\* \* \*

## République du Congo

Ces dernières années, la République du Congo a considérablement avancé ses processus REDD+. Les preuves de ces progrès incluent la soumission de son Niveau d'émissions de référence pour les forêts à la CCNUCC fin 2016, l'achèvement de ses principes, critères et indicateurs (PCI) permettant de suivre les garanties REDD+, et la validation de sa stratégie nationale REDD+ par le Parlement en 2017. Le plan d'investissement REDD+ a été soumis et approuvé par le Programme d'investissement forestier à la fin de 2017, puis affiné et présenté à l'Initiative forestière de l'Afrique centrale à la mi-2018. En outre, une AT ONU-REDD a été fournie à la République du Congo afin de permettre l'élaboration d'une méthodologie de mesure de la dégradation des forêts et d'une carte associée afin d'améliorer encore le SNSF. Le pays a également considérablement progressé dans la préparation de sa première proposition pour le FVC, qui sera axée sur REDD+, et est sur le point de la soumettre.

Le pays a maintenant achevé la plupart des étapes initiales nécessaires à la mise en œuvre des activités REDD+ et a demandé à l'ONU-REDD de fournir une AT pour renforcer les éléments clés de sa stratégie REDD+ tout au long de 2020 afin de capitaliser sur ses efforts précédents. La CDN de la République du Congo vise à réduire de 48 pour cent les émissions nationales du pays, principalement par le biais de mesures d'atténuation dans le secteur de la foresterie et de l'utilisation des terres. Par conséquent, l'AT a mis l'accent sur les investissements forestiers et agricoles contribuant à la réduction des émissions et sur le suivi continu des émissions de GES dans le cadre de la stratégie nationale REDD+ et des ambitions de la CDN. Dans le cadre de l'AT en 2020, la FAO fournira un apport technique pour finaliser la soumission de la proposition<sup>2</sup> au FVC de mise en œuvre de REDD+ jusqu'à ce que l'approbation soit donnée pour contribuer aux activités de collecte de fonds du Congo. La proposition nécessite l'AT d'un large éventail d'experts de la FAO dans des domaines tels que l'agroforesterie, l'agriculture intelligente face au climat, l'aménagement du territoire, le régime foncier, etc.

Afin de tirer parti des progrès accomplis par le Congo en matière de surveillance du changement du couvert forestier en raison de la déforestation, l'équipe de la FAO fournira un appui technique, y compris une

---

<sup>2</sup> La note de conception est disponible ici.

formation sur l'évaluation de l'incertitude et les missions d'appui à l'équipe de télédétection du Congo pour produire de nouvelles statistiques pour la période 2016-2018. L'évaluation par télédétection de la dégradation des forêts sera achevée et poursuivie, et l'amélioration des stocks de carbone sera progressivement intégrée à la surveillance nationale du couvert forestier. Les travaux du Congo sur le suivi des émissions provenant des forêts et des réductions d'émissions liées aux activités REDD+ seront basés sur cette évaluation et alimenteront la révision du niveau congolais de référence des forêts (dont la publication est prévue en 2021) et la préparation des résultats REDD+ nationaux, qui seront évalués et intégrés dans la troisième communication nationale avec le rapport de mise à jour biennal (démarré récemment).

Suite aux activités d'AT précédemment menées en République du Congo et compte tenu des résultats de l'évaluation technique réalisée par la CCNUCC, des améliorations sont à apporter à plusieurs domaines de la NERF/NRF. Un appui d'ONU-REDD sera fourni pour continuer à améliorer la méthodologie de la NERF/NRF, qui doit être soumise à la CCNUCC en 2020, ainsi que les estimations de réduction des émissions résultant des activités REDD+ et la préparation de l'annexe technique. L'AT soutiendra également l'avancement des politiques et mesures REDD+ à travers plusieurs axes de travail. L'équipe de la FAO assurera, avec les experts du CNIAF et du MTE, le renforcement des capacités en matière de communication des résultats REDD+ et de la formalisation des arrangements institutionnels en matière de déclaration des émissions de GES des activités REDD+.

Des réunions de consultation sur l'AT en 2020 ont eu lieu le 3 mai avec le gouvernement et les principaux conseillers, au cours desquelles le plan de travail a été discuté en détail et, le cas échéant, les activités révisées.

\* \* \*

## Viet Nam

Le Viet Nam a pleinement satisfait aux quatre exigences essentielles du Cadre de Varsovie. En sus de l'achèvement précédent de la stratégie REDD nationale, du SNSF et de la NERF/NRF, en 2018, le gouvernement a complété l'exigence finale: un SIS opérationnel, en ligne, ainsi que le SOI sur les garanties. Le SOI a été finalisé en novembre 2018 et soumis à la CCNUCC en janvier 2019, décrivant comment le pays abordera et respectera les garanties tout au long de la mise en œuvre de REDD+. Dans le cadre du SNSF, le développement, l'institutionnalisation et la documentation ont progressé. Le programme a appuyé les avis sur les options pour la mise à jour des NERF/NRF afin de leur permettre d'accéder plus facilement à la PBR dans le cadre du projet pilote FVC.

La phase II du Programme ONU-REDD Viet Nam a appuyé la révision d'un programme d'action national REDD+ (NRAP) approuvé par le Premier Ministre le 5 avril 2017. Le NRAP définit le principe de mise en œuvre de REDD+ au Viet Nam, ainsi que ses objectifs généraux et spécifiques pour les périodes 2017-2020 et 2021-2030 et 45 PAM à mettre en œuvre sur la période 2017-2020. Il englobe les PAM pour (i) réduire la déforestation et la dégradation des forêts, (ii) conserver et renforcer les stocks de carbone des forêts et la gestion durable des forêts et (iii) atteindre la pleine préparation à REDD+ et procéder à des améliorations par pallier.

Les institutions nationales du Viet Nam ont une capacité suffisante pour mener des travaux liés au SNSF. Au Viet Nam, deux processus différents d'évaluation des caractéristiques spatiales et des peuplements forestiers ont été mis en œuvre jusqu'en 2010; le Programme national d'inventaire forestier (NFIS), de surveillance et d'évaluation des forêts (NFIMAP), mis en œuvre par cycle quinquennal, et l'Inventaire et les statistiques forestiers nationaux (NFIS), menés tous les 10 ans. Le NFIMAP correspond à l'inventaire forestier national classique et inclut une cartographie des zones forestières basée sur la télédétection. Il devait être la principale source de données pour le travail REDD+ MVN. Le NFIS correspond davantage à un inventaire cadastral des ressources forestières basé sur la propriété de la forêt. Les deux processus ont

été mis en œuvre de manière à ne pas se chevaucher, ce qui a entraîné des écarts dans la couverture temporelle des deux processus.

L'écart le plus récent dans les cycles du NFIMAP remonte à la période 2011-2016, lorsque le gouvernement a pris des décisions importantes concernant la mise à jour et le renforcement de son cadre de surveillance et d'évaluation des ressources forestières, grâce à un nouveau cycle de NFIS et à la collecte de données annuelle par le biais des résultats de la campagne NFIS. En 2017, le gouvernement a pris des mesures pour reprendre la campagne du NFIMAP. L'AT 2019 aide actuellement le gouvernement à développer davantage le cadre du SNSF en examinant les résultats de la mise en œuvre du NFIMAP, y compris la génération de DA et de FE, par rapport aux REDD+ et NERF/NRF soumises à la CCNUCC en 2016. L'un des aspects clés de cet examen est d'évaluer la nécessité d'examiner et éventuellement de réviser les NERF/NRF soumises, en particulier dans la perspective d'une participation à la mise à l'essai des PBR dans le cadre du FVC. Pour l'AT en 2020, la FAO appuiera la production du document-cadre sur le MVN qui identifiera l'approche du Viet Nam à l'égard du MVN et du SNSF, et soumettra une mise à jour et une nouvelle soumission de la NERF/NRF si le gouvernement décide que cela est souhaitable.

En 2018, le Viet Nam a élaboré et mis à l'essai pilote un cadre d'indicateurs de suivi des plans d'action régionaux REDD+ (PARR) qui suivra la mise en œuvre et les impacts des PARR aux niveaux provincial et national. Les capacités ont été renforcées aux niveaux des provinces et des districts pour l'utilisation de dispositifs mobiles pour la surveillance des ressources forestières, afin d'améliorer la qualité de la surveillance et de rédaction de rapports dans le Système de surveillance des ressources forestières (FRMS) du gouvernement, qui est une source d'informations essentielle pour la surveillance des PARR. En 2019, la visualisation améliorée des résultats de la surveillance des PARR est en cours de développement via le portail d'information REDD+. Cela favorise une communication transparente des impacts et des résultats des actions entreprises à travers les PARR. Dans le cadre de l'AT en 2020, la FAO s'emploiera à intégrer le suivi des PARR au système de suivi et d'évaluation du plan d'action national REDD+ (PANR), afin d'assurer la cohérence à plusieurs échelles. Les résultats de la surveillance des PARR seront également mis à la disposition des décideurs.

S'appuyant sur le PANR, un plan de mise en œuvre du NRAP à moyen terme pour 2017-2020 (NRIP) qui définit des enveloppes d'interventions et de plans d'action («programmes») pour chaque objectif REDD+, les coûts associés ainsi que les ressources financières existantes et nécessaires à leur mise en œuvre, a été finalisé et sera bientôt lancé. L'AT de 2019 avait identifié l'optimisation de la planification intégrée de l'utilisation des sols du niveau local au niveau national, découlant de la Loi sur la planification de 2017, qui est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, comme domaine prioritaire à appuyer. Un moyen potentiel de soutenir cette mise en œuvre est dans les Hautes Terres Centrales, aux moyens d'un financement potentiel du Programme 2019 de l'Union européenne relatif aux biens publics et aux défis mondiaux, qui met l'accent sur l'aménagement intégré durable des paysages. Si cette proposition est approuvée par la Commission européenne en 2019, l'AT du PNUD en 2020 sera élargie pour fournir des conseils stratégiques et techniques afin de garantir l'intégration d'une composante forestière dans le processus de planification de l'utilisation des sols dans deux provinces pilotes, Lam Dong et Dak Nong.

Un cadre pilote de suivi-évaluation pour la mise en œuvre de REDD+ a été finalisé en 2019, avec des plans pour piloter l'agrégation de données au niveau national et dans des provinces sélectionnées. Par la suite, un cadre de suivi-évaluation mis à jour, comportant des indicateurs réalistes, identifiant clairement les informations disponibles à chaque niveau, les entités responsables, les modèles de rapport et les documents de lignes directrices devrait voir le jour et être disponible. Le PNUD fournira l'AT en 2020 sur cette base au Ministère de l'agriculture et du développement rural, qui est chargé de coordonner les activités avec les agences, ministères, organisations et unités concernés afin de rendre opérationnel le cadre de suivi-évaluation pour la mise en œuvre de REDD+. L'expérience acquise par le Viet Nam dans le cadre du NRIP et du suivi-évaluation pour la mise en œuvre de REDD+ sera partagée dans le cadre d'échanges de connaissances pertinents entre les pays de la sous-région du Bas Mékong par le biais d'une facilitation technique.

Le 20 mars 2019, une réunion s'est tenue avec le Chef adjoint du Bureau du Comité directeur national sur le développement forestier durable et REDD+. Un résumé de l'AT en 2020 a été fourni, précédé par des discussions sur les exercices gouvernementaux en cours sur l'élaboration de cartes de l'évolution des forêts. L'approbation du gouvernement de l'AT en 2020 devrait être suspendue jusqu'à l'achèvement du processus de cartographie, ce qui permettra de déterminer la présence des résultats de REDD+. Cependant, les trois composantes du PNUD ont été pleinement approuvées par le gouvernement.

Le projet d'AT en 2020 a été partagé avec Mme Luong Thi Truong et Mme Vu Thi Bich Hop, respectivement, représentants des minorités ethniques et des organisations de la société civile du Programme ONU-REDD Phase II du Viet Nam, par courrier électronique le 8 avril. Cela a été suivi de plusieurs échanges. Les deux représentantes ont été satisfaites des réponses apportées à leurs questions: les liens entre le Programme ONU-REDD et APV FLEGT, les questions sur le genre, la contribution de REDD+ à la CDN, et l'intégration des questions relatives aux minorités ethniques et les possibilités de participation.

En ce qui concerne les consultations avec l'ambassade de Norvège, le 20 mars, un résumé de l'AT en 2020 a été fourni, comprenant notamment un bref historique de la phase II d'ONU-REDD et des AT 2018 et 2019 en cours. Le conseiller a souscrit dans l'ensemble aux domaines de travail proposés, notant qu'il avait prédominamment consulté les collègues de Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) et de l'Initiative internationale de la Norvège pour le climat et les forêts (NICFI) basés à Oslo qui avaient confirmé que les domaines de travail susmentionnés étaient raisonnables et appropriés.

\* \* \*

## Zambie

Au cours des dernières années, la Zambie a réalisé des progrès significatifs dans le respect des exigences énoncées dans le cadre de la CCNUCC sur REDD+ à Varsovie. Ces progrès concernent l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+, les travaux sur un Niveau d'émission de référence pour les forêts (soumis à la CCNUCC au début de 2016), la mise en place d'un SNSF et le document de conception du SIS. La Zambie a également mis en place un système national de surveillance de REDD+, dont l'une des principales composantes est le développement de l'Évaluation intégrée de l'utilisation des terres (ILUA) entrepris par le Département des forêts et appuyé par la FAO. En outre, la Zambie a finalisé son plan d'investissement REDD+, qui a été présenté au Programme d'investissement forestier de la Banque mondiale à la fin de 2017. Parallèlement à ce progrès institutionnel, la Zambie a également apporté d'importants changements dans les politiques en promulguant la Loi sur la réglementation des forêts (gestion communautaire des forêts) en 2018, démontrant l'intention de mettre en place un système décentralisé de gestion communautaire des forêts.

Sur la base des progrès accomplis, l'AT ONU-REDD en 2020 continuera à se centrer sur le perfectionnement des systèmes mis en place pour surveiller et sauvegarder les forêts, ainsi que sur la recherche de fonds pour permettre la mise en œuvre du plan d'investissement REDD+. Les produits attendus pour 2020 s'appuieront sur les réussites passées. L'échelle nationale NERF/NRF de la Zambie a été soumise à la CCNUCC en janvier 2016 et a été officiellement approuvée par le Gouvernement de la Zambie. Les discussions de 2019 avec le Gouvernement de la Zambie se poursuivent pour définir la prochaine édition du NERF/NRF afin de s'assurer qu'elle soit mise à jour et aligné sur l'éventail d'activités que la Zambie est susceptible de mener pendant la phase de mise en œuvre de REDD+. À l'avenir, le soutien visera à permettre au pays de s'approprier ces exigences de production de rapports.

Le PNUE continuera notamment à assister techniquement la Zambie en ce qui concerne les exigences de la CCNUCC en matière de garanties. L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du SIS a commencé en 2019 et la production d'un deuxième SOI sur les garanties est ciblée par le biais de l'AT ONU-REDD en 2020.

En outre, l'ONU-REDD, par le biais de la FAO et du PNUD, continuera de fournir un appui technique au Gouvernement de la République de Zambie pour la préparation et la soumission de propositions de financement. Les recommandations d'une étude sectorielle, qui a exploré le potentiel de la gestion

communautaire des forêts dans le cadre du programme REDD+ en Zambie, en constituent un exemple. Pour les souligner, une note d'orientation politique a été préparée et sera bientôt rendue publique par le gouvernement. La loi sur les forêts et les règlements relatifs à la gestion communautaire des forêts sont des instruments essentiels pour la mise en œuvre de REDD+ en Zambie. Le programme infranational REDD+ de la Zambie et le Programme zambien de paysages forestiers intégrés (ZIFL-P) dans la province de l'Est, constitue un autre centre d'appui.

Toujours en vue du programme infranational ZIFL-P REDD+ dans la province de l'Est, la FAO appuiera l'intégration des activités de MVN dans le Système national de surveillance des forêts. La FAO fournira l'appui technique nécessaire et les activités de développement des capacités permettant un suivi, la production de rapports et une vérification appropriés à toutes les échelles.

Les travaux prévus sur les questions relatives aux systèmes de surveillance des forêts ont été élaborés conjointement par le personnel de la FAO et le Département des forêts, avec une implication importante des partenaires d'autres agences et organisations. Les évaluations des besoins du pays entreprises en novembre 2018 à Addis-Abeba à l'aide du REDDCompass de la GFOI ont constitué le point de départ, bénéficiant également de la participation directe de la NICFI et d'autres donateurs. Suite à cela, un plan de travail complet sur les questions de surveillance des forêts a été élaboré en janvier 2018 à Lusaka avec l'aide de la FAO et des contributions du Département des forêts, du Département de l'agriculture, de l'Agence zambienne de gestion de l'environnement, du Programme de paysages forestiers intégrés de la Zambie, de la Banque mondiale et du Service forestier des États-Unis. Le travail devant être financé par le biais de l'ONU-REDD doit être considéré comme un des éléments de ce plan de travail plus vaste. Une note conceptuelle affinée a été discutée et approuvée par le même groupe multipartite en avril 2019 à l'occasion d'un atelier au siège de la FAO.

Les activités prévues dans le cadre de l'AT ONU-REDD 2018-2020 pour appuyer les processus de garanties de REDD+ en Zambie ont été convenues avec nos points focaux nationaux du Département des forêts et du Département du changement climatique et des ressources naturelles. En outre, un plan de travail a été élaboré pour les activités 2019, qui a été examiné et approuvé par les points focaux des pays (fin 2018 - début 2019), puis présenté et approuvé lors d'une réunion du Groupe de travail technique sur les garanties nationales qui s'est tenue en mars 2019. Ce groupe est composé d'institutions gouvernementales et de représentants de la société civile. Au cours de l'examen des activités, il a également été indiqué que la plateforme en ligne du Système d'information sur les garanties se poursuivrait en 2020 et que le pays se préparerait progressivement à l'élaboration de son deuxième SOI sur les garanties, activité également prévue pour 2020. Dans l'accord AT ONU-REDD 2018-2020, les activités de garanties sont définies et mises en œuvre en fonction du contexte et des besoins du pays, favorisant ainsi l'engagement des parties prenantes concernées.

\* \* \*

## **Planification et approche des paysages**

### **Composante A: Changement transformationnel à l'intersection de l'agriculture et de la foresterie (FAO)**

Un accent particulier est actuellement mis sur la réalisation de changements transformationnels et d'un remodelage de paradigme grâce à des politiques et des mesures visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris et le Programme de développement des Nations Unies à l'horizon 2030, en particulier par le Fonds vert pour le climat (FVC). Il est nécessaire de mieux comprendre comment activer, mettre en œuvre, mesurer et évaluer les résultats attendus et durables. La FAO, en coopération avec le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), s'est efforcée d'élucider les facteurs déclencheurs et les résistances au changement transformationnel dans le paysage.

En 2020, les résultats des travaux analytiques sur les facteurs déclencheurs d'un changement transformationnel de l'utilisation des terres (présentés lors d'événements internationaux clés tels que le Forum mondial du paysage et les Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques) et les outils/pratiques sélectionnés seront poursuivis. Des études de cas sur la preuve de solutions efficaces pour faciliter les facteurs déclencheurs de changement transformationnel et sur comment traiter les obstacles seront élaborées et diffusées davantage. La FAO continuera également à faciliter les travaux d'un large éventail d'experts, en mobilisant les principales parties prenantes et en approfondissant une analyse scientifique, fondée sur des preuves, du changement transformationnel, qui traiteront notamment des approches méthodologiques pour évaluer la transformation, la recherche d'exemples de remodelage de paradigmes réussis; l'élaboration de facteurs déclencheurs, de catalyseurs et de moteurs du changement; et l'identification des obstacles à la réalisation de transitions durables, justes et socialement acceptables.

Une attention particulière sera portée à la frontière délicate entre l'agriculture et la foresterie et à la sensibilisation mondiale à l'équilibre stratégique de la conservation des forêts, la gestion durable, les objectifs de sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique. Les objectifs complémentaires, les synergies et les compromis potentiels seront mis en évidence et le dialogue sur l'opportunité que représentent les processus REDD+ et les CDN pour une collaboration intersectorielle accrue dans le secteur de l'utilisation des terres sera renforcé à différents niveaux. Des notes d'information et d'autres matériels de gestion des connaissances seront produits. La présentation des résultats aux forums de la CCNUCC et du FVC est prévue.

Une collaboration sera également menée avec les autorités nationales désignées (AND) et les homologues au niveau national pour une meilleure compréhension du changement transformationnel dans les secteurs d'utilisation des terres – y compris les facteurs déclencheurs et les obstacles – afin d'informer la programmation par pays. Les pratiques et approches agricoles améliorées seront portées à l'attention des décideurs de REDD+ dans des pays sélectionnés lors de la préparation et de la révision des stratégies nationales ou sous-nationales. Ce domaine de travail a pour objectif de partager les connaissances acquises jusqu'à présent et de renforcer les capacités avec une ou plusieurs AND, les points focaux REDD+, les ministères de l'agriculture et les autres homologues nationaux et parties prenantes, notamment par le biais de projets de préparation à l'accès au FVC (GCF Readiness Projects) dirigés par la FAO.

La FAO appuiera également la mise au point de produits de la connaissance sur les stratégies spécifiques à chaque produit afin d'orienter les investissements et les politiques visant à réduire l'impact des produits agricoles présentant un risque pour la forêt sur la conversion et la dégradation des forêts et à réaliser des changements transformationnels. Certaines études de cas seront réalisées au moyen d'analyses de la chaîne de valeur, par exemple au Vietnam.

### **Composante B: Planification (spatiale) intégrée de l'utilisation des terres pour REDD+ (PNUE)**

La planification intégrée de l'utilisation des terres aux échelles infranationale (paysage) et nationale, qui réconcilie les différents secteurs en concurrence pour la terre (l'agriculture, la foresterie, l'urbanisation, etc.) et tient compte des avantages et des risques plus larges sur les plans social, économique et environnemental, peut aider les pays à trouver des solutions «gagnant-gagnant». Ces solutions devraient être plus durables à long terme et mieux relever les défis de la sécurité alimentaire, du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la désertification. Le Programme ONU-REDD a fourni un appui technique à près de 20 pays partenaires d'ONU-REDD pour la préparation et l'utilisation d'informations spatiales et de cartes faciles à utiliser pour éclairer la prise de décision et fournir un apport précieux aux processus nationaux de planification participative. L'objectif global reste l'identification de zones propices à la mise en œuvre de PAM REDD+ spécifiques proposées et la production de la meilleure information possible sur la manière dont et les contextes où ces PAM pourraient réduire de manière significative les émissions ainsi que sur les avantages et risques sociaux, économiques et sociaux et environnementaux.

Un exposé de bonnes pratiques sur comment intégrer les avantages sociaux, économiques et environnementaux dans l'utilisation de la planification intégrée de l'utilisation des sols dans la conception de REDD+ a été publié en 2019. Cet exposé examine l'expérience de processus de planification achevés et en cours dans les pays REDD+, et vise à identifier les principaux facteurs influençant l'intégration réussie de l'analyse spatiale pour REDD+ dans les politiques et les pratiques. Il comprend des études de cas de travaux réussis au Costa Rica, au Nigéria et au Viet Nam. Nous travaillerons directement pour appuyer l'intégration des résultats et des approches de l'analyse spatiale dans les activités en cours en Argentine, en Côte d'Ivoire et au Viet Nam, et développerons par la suite deux autres études de cas.

En 2019, le Programme a également mis en place une liste de diffusion pour communiquer des informations techniques nouvelles et actualisées aux participants à la formation et aux sessions de travail sur les systèmes d'information géographique (SIG) dans les pays partenaires ; à ce jour, cette liste compte plus de 300 abonnés. Les nouveaux matériels qui seront développés en 2019 porteront sur l'élaboration de cartes et la synthèse des données dans des formats accessibles, utiles pour la communication avec et par les décideurs, ou au cours d'ateliers participatifs.

En indiquant que des progrès ont été réalisés dans chacun de ces domaines en 2018-2019, les indicateurs du Cadre de résultats pour 2020 au titre des produits 3.38 sont les suivants:

- six nouveaux matériels de formation technique;
- trois nouveaux exemples d'utilisation documentée des résultats et des approches de REDD+ en matière d'aménagement du territoire dans tous les secteurs (citation des produits ou preuve d'influence plus informelle).

Les activités pour 2020 seront centrées sur ces deux indicateurs, en particulier pour rechercher les opportunités de partager les expériences des pays en matière d'intégration réussie des résultats de l'analyse spatiale dans la planification intersectorielle et pour aider chacun des pays partenaires à le faire. En fonction des besoins, cela peut impliquer un soutien supplémentaire à l'Argentine, la Côte d'Ivoire et/ou au Viet Nam; ou à d'autres nouveaux pays tels que le Honduras ou le Pérou.

Les sujets des matériels de formation technique dépendront des priorités nationales et seront déterminés en consultation avec les pays. Les exemples de sujets sont les suivants: définir des domaines appropriés pour la mise en œuvre de politiques et mesures spécifiques, de nouvelles approches de la cartographie des biens et services forestiers, ou les utilisations et les pièges de nouveaux ensembles de données régionaux et mondiaux, ou le processus plus large d'élaboration d'analyses pouvant être utilisées dans la prise de décision.

\* \* \*

## **REDD+, régime forestier et droits des peuples autochtones**

### **Contexte et planification**

La composante de connaissances de l'ONU-REDD sur «REDD+, le régime forestier et les droits des peuples autochtones» vise à appuyer les pays partenaires du programme REDD+ à mettre en œuvre des politiques et des mesures inclusives pour REDD+ qui traitent des problèmes de régime foncier et défendent les droits des peuples autochtones et des communautés forestières. Conformément au cadre de suivi et de résultats d'ONU-REDD, cette composante de connaissance comporte trois produits spécifiques:

- Les outils sélectionnés permettant de collecter et de cartographier les données et informations relatives aux systèmes de régime foncier sont renforcés et sont intégrés davantage à REDD+. (Produit 2.9, dirigé par la FAO).
- Des produits/outils de connaissance (y compris un pôle de connaissances) sur le rôle des systèmes de régime foncier pour aborder les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts sont préparés, rassemblés et diffusés (Produit 3.42, dirigé par la FAO).

- Les pays partenaires utilisent les connaissances et l'expertise d'ONU-REDD en matière d'engagement multipartites, de gouvernance démocratique et de droits des peuples autochtones dans le cadre de leur action REDD+ (Produit 3.43, dirigé par le PNUD).

Cet élément de connaissance est axé sur les pays et a pour ambition transversale d'intégrer les droits des peuples autochtones dans les interventions politiques relatives à REDD+, ainsi que de renforcer la gouvernance forestière, de renforcer les droits fonciers et l'égalité des sexes.

Le plan de travail pour l'année 2020 est basé sur le plan de travail pluriannuel convenu pour 2018-2020, qui avait été initialement discuté lors d'une réunion d'ONU-REDD avec des représentants des peuples autochtones lors de la réunion de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII) en 2018 – l'événement était coprésidé par les représentants des peuples autochtones au Conseil d'administration d'ONU-REDD. Le plan de travail pour 2020 intègre également les leçons et les apports acquis grâce à la mise en œuvre de cette composante de connaissances en 2018 et au début de 2019. Les réflexions recueillies par les participants à ONU-REDD au cours de diverses sessions de l'assemblée de l'UNPFII en 2019 ont également été intégrées, de même que les éléments d'une réunion entre l'ONU-REDD et le secrétariat de la CCNUCC le 3 avril 2019 concernant la nouvelle Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (LCIP), qui mènera sa phase de lancement au cours de la période 2019-2021. En mai 2019, le dernier projet a également été partagé pour commentaires avec les représentants anciens et actuels des peuples autochtones auprès des structures de gouvernance mondiale de l'ONU-REDD, représentant les trois régions d'intervention d'ONU-REDD (Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine), et comprend les anciens présidents de l'UNPFII et l'actuelle Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

### **Plan de travail provisoire pour 2020**

Compte tenu du plan initial discuté avec les représentants des peuples autochtones à l'UNPFII en 2018, les progrès accomplis dans cette composante, les réunions récentes et les nouvelles opportunités, un plan de travail pour 2020 est présenté ci-après:

**Produit 2.9/dirigé par la FAO – Les outils sélectionnés permettant de collecter et de cartographier les données et informations relatives aux systèmes de régime foncier sont renforcés et sont intégrés davantage à REDD+.**

- Un outil sur la démarcation et la réglementation du régime foncier amélioré et ciblé dans le contexte REDD+, permettant aux communautés d'enregistrer des informations de démarcation des terres pour le cadastre et/ou les registres des communautés et la planification de la gestion des terres/forêts.
- Appuyer quatre pays partenaires à acquérir de l'expérience sur l'utilisation des outils de cartographie du régime foncier forestier. Au moins deux pays testeront l'utilisation d'un outil dans l'intégration dans la planification stratégique REDD+.

**Produit 3.42/dirigé par la FAO – Des produits/outils de connaissance (y compris un pôle de connaissances) sur le rôle des systèmes de régime foncier pour aborder les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts sont préparés, rassemblés et diffusés**

- Une note d'orientation sur la réforme juridique dans le contexte du régime foncier et de REDD+, comprenant des exemples de pays et les leçons apprises est préparée et présentée lors d'un événement de dialogue international sur le régime foncier

- Une plateforme foncière/gouvernance forestière est opérationnelle et des pratiques de partage sur la gestion foncière dans le contexte de REDD+ en matière de PBR, y compris le rôle des IP (séance de discussion spécifique et webinaires organisés).
- Un soutien spécifique fourni à au moins deux pays en matière de gouvernance, de lois et de législation, renforcement des droits fonciers liant les IP, la surveillance par les communautés et la foresterie vers une gouvernance plus large et plus durable des terres et des forêts, le développement durable et les paiements potentiellement fondés sur des résultats. Les leçons apprises connexes ont été extraites et diffusées pour renforcer la coopération Sud-Sud.

**Produit 3.43/dirigé par le PNUD - Les pays partenaires utilisent les connaissances et l'expertise de l'ONU-REDD en matière d'engagement multipartites, de gouvernance démocratique et de droits des peuples autochtones dans le cadre de leur action REDD+.**

- Appui aux nouvelles législations et institutions nationales qui font progresser les droits des peuples autochtones dans la gouvernance des forêts; par ex.: protocoles FPIC, politique d'utilisation des terres, plateformes nationales des peuples autochtones.
- Soutien à la phase de initiale de la nouvelle plateforme de la CCNUCC pour les communautés locales et les peuples autochtones.
- Connaissances et AT pour soutenir la participation des peuples autochtones à des activités complexes pour le climat et les forêts (par exemple, programmes d'investissement REDD+, accords bilatéraux REDD+, systèmes de paiement fondés sur les résultats).
- Explorer les possibilités potentielles de mécanismes de financement dédiés pour soutenir les communautés autochtones et forestières avec des actions forestières et climatiques, intégrant les leçons de l'ancien Programme à base communautaire REDD+ (CBR+).
- Diffusion des connaissances sur les investissements nationaux et les partenariats d'action novateurs visant à promouvoir les droits des peuples autochtones.
- Appui à la diffusion et à la mise en œuvre des solutions climatiques autochtones présentées lors du sommet des Nations Unies sur le climat (septembre 2019) et proposées dans la Déclaration des forêts de New York.
- Soutien aux connaissances et alliances de coopération avec différentes organisations et partenariats de peuples autochtones internationaux et régionaux: par ex., le Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones, le Forum international des femmes autochtones, la Plateforme LCIP de la CCNUCC.

**Prochaines étapes**

En plus du conseil de l'ONU-REDD prévu pour le 21 juin 2019 à Bonn, divers événements sont prévus en 2019, au cours desquels le Programme ONU-REDD et les dirigeants des peuples autochtones se rencontreront, échangeront des idées et collaboreront afin de peaufiner le plan de travail pour 2020. Ils s'agit notamment de:

- La Plateforme LCIP - Première réunion du Groupe de travail de facilitation (CCNUCC, Bonn, 14-16 juin). Le Programme ONU-REDD sera un observateur partie prenante lors de la réunion de lancement de la nouvelle plateforme LCIP de la CCNUCC, qui commencera à élaborer le plan de travail de la plateforme LCIP pour 2020-2021, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'ONU-REDD dans son appui pour la plateforme et ses travaux sur les connaissances en 2020.
- Le Forum mondial sur les paysages - Événement spécial sur les droits et les paysages durables (Bonn, 22-23 juin). Le Programme ONU-REDD y participera et prévoit actuellement une session sur «Rendre le financement climatique inclusif: approches visant à intégrer les droits des peuples autochtones et le genre dans les paysages forestiers» avec des intervenants de peuples autochtones. Cette session fournira des orientations supplémentaires sur les travaux sur les connaissances dans ce domaine d'ONU-REDD pour 2020.

- Le Sommet des Nations Unies sur le climat - Processus préparatoire (New York, septembre). Le Programme ONU-REDD dialoguera avec les peuples autochtones pour appuyer leurs contributions au processus du Sommet des Nations Unies sur le climat. Cela pourrait aboutir à l'identification de «solutions autochtones» à la crise climatique, ce que les travaux sur les connaissances de l'ONU-REDD en 2020 pourraient contribuer à faire avancer.

\* \* \*

## Financement et secteur privé

Dans le cadre du Programme ONU-REDD, le PNUE a progressé au cours de la période 2018-2019 en appuyant plusieurs structures de financement mixte visant à débloquer des capitaux privés pour une utilisation durable des terres qui conduisent et contribuent aux résultats de REDD+ aux niveaux national et infranational. Le dialogue avec certaines institutions financières et firmes agro-alimentaires les a amené à prendre de nouvelles résolutions pour honorer des engagements concrets et substantiels afin de faire évoluer leurs pratiques commerciales, fait partie des éléments essentiels de l'appui fourni par le PNUE. Ces acteurs ont également reconnu la nécessité d'un cadre solide pour l'impact environnemental et social comprenant des indicateurs mesurés au niveau de projets et agrégés au niveau du fonds. Par exemple, un nouveau cadre d'impact environnemental et social a été mis au point avec Rabobank pour le «Fonds pour la protection des forêts et l'agriculture durable» (FPSA), le «Fonds AGR13» constituant un moyen pratique de catalyser les financements publics et privés à grande échelle.

Pour accélérer l'action sur le climat, le Programme ONU-REDD a reconnu qu'il est temps de mettre davantage l'accent sur les engagements pris par les institutions du secteur privé, en veillant à ce que suffisamment d'intérêts soient en jeu pour assurer la transition des pratiques habituelles vers des modèles commerciaux où les impacts de la déforestation sont éliminés autant que possible. Trouver le «juste équilibre» entre entités publiques et privées, là où des capitaux suffisants mais minimaux permettent à un investissement potentiel de réussir (c'est-à-dire le problème de l'additionnalité) sera crucial pour permettre à de nouveaux accords de financement durables de s'établir avec succès. Il est essentiel de conduire une analyse de rentabilisation examinant les contraintes économiques et financières pour comprendre et mettre en évidence ce qui empêche actuellement cela de se produire.

Sur la base des produits livrables satisfaisants en 2018 et 2019 ayant abouti aux produits énoncés dans le cadre de résultats de l'ONU-REDD, les activités pour 2020 se poursuivront et seront approfondies afin d'inciter un plus grand nombre d'institutions financières - sur l'ensemble de la chaîne de valeur à savoir les investisseurs institutionnels, les gestionnaires de fonds, les banques, les concepteurs de projets spécialisés et fonds pour l'impact - à s'engager publiquement. Il leur sera proposé de (re)diriger les financements privés vers une production de produits agricoles exempts de déforestation et inclusive; et de veiller à ce que les mécanismes de financement mixte (allant de Green Fund, au AGR13Fund et autres) soient en mesure de minimiser les risques liés aux opérations de financement privé et ainsi permettre la réalisation des transactions.

Les principales activités pour les produits 3.34 et 3.35 en 2020 sont les suivantes:

- Au moins quatre mémorandums d'accord signés (cumulatifs) entre des acteurs publics et privés au profit de REDD+. Comme mentionné, le Programme ONU-REDD vise à se concentrer sur différents acteurs de la chaîne de valeur financière élargie – afin de garantir une concurrence limitée durant cette phase initiale et de stimuler la création de «signaux du marché» – ainsi que sur les acteurs publics disposés à éliminer (en partie) les risques du financement privé à l'échelle.
- Au moins six institutions financières ont consenti ou émis des prêts/investissements avec des objectifs explicites en matière de protection et de restauration des forêts. Suite à la création de plus de partenariats avec des engagements clairs comme indiqué dans le produit susmentionné (et envisagés par le biais de protocoles d'accord), l'objectif est d'inciter les investisseurs, les

banques et d'autres à diriger des capitaux vers des clients ou des projets produisant un impact clair et positif qui évitent la déforestation tropicale, protègent les forêts primaires, stimulent la réhabilitation des terres dégradées et améliorent les moyens de subsistance en milieu rural. Des cadres stricts d'impact environnemental et social, comprenant des indicateurs permettant de mesurer l'impact et des objectifs indicatifs, sont nécessaires pour rendre les financements classiques des produits agricoles caducs.

La validité de ces activités a été réaffirmée dans les discussions avec les partenaires du PNUE concernant la mise en œuvre des mécanismes de financement ainsi que dans les principaux événements d'échange et de diffusion d'informations sur les chaînes de distribution et l'agriculture exemptes de déforestation.

\* \* \*

### **Systèmes de surveillance des forêts pour REDD+ MNV**

Depuis 2008, à travers divers programmes, dont ONU-REDD, la FAO a mis au point un éventail d'outils techniques pour appuyer les pays à participer à REDD+ MNV et à assurer la transparence des efforts REDD+. Ces outils comprennent la suite Open Foris (OF) et Open Foris Online; une solution «en nuage» permettant d'accéder aux données spatiales et d'appliquer des chaînes de traitement de télédétection dans le cadre du SEPAL (Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre pour la surveillance des terres, financé par la Norvège). Le projet «Open Foris Online» intègre et renforce les initiatives en cours (Open Foris, SEPAL, les outils logiciels de l'ONU-REDD) jusqu'à la fin de 2020 et contribue aux Produits 2 et 3 du Cadre de résultats d'ONU-REDD pour 2016-2020.

En 2018, le Programme ONU-REDD a commencé à combiner l'intégration des outils Open Foris (Collect, Collect Mobile et Calc) à une solution «en nuage» qui sera plus utile aux SNSF et leurs capacités connexes en matière de MNV. OF Online fonctionnera de manière fluide avec SEPAL et Open Foris Collect Earth. Le développement initial de OF Online a commencé en 2019 et une AT supplémentaire permettra de concevoir et de mettre en œuvre OF Online en 2020. Au moins trois pays ayant des activités d'inventaire forestier national déjà en place seront sélectionnés pour tester la plateforme en 2020.

En 2019, SEPAL a continué de fournir un appui aux pays pour les activités NERF/NRF, REDD+, les images de SNSF et à haute résolution spatiale générales et la formation des formateurs sur SEPAL à travers des partenariats de collaboration (le Service forestier des États-Unis, la NASA et autres). Cela a été complété par le développement de solutions techniques open source simples supplémentaires (également appelé logiciel utilitaire OF) pour la conception d'inventaires forestiers, le développement de niveaux d'émission de référence pour les forêts/niveaux de référence pour les forêts (NERF/NRF) et rédaction de rapports des résultats REDD+.

L'une des priorités majeures de cette AT pour 2020 sera la communication et la diffusion de la plateforme OF en ligne dans le cadre de formations régionales en Afrique orientale et australe et en Amérique latine. De plus, des projets spécifiques à un pays recevront également une formation par le biais d'ateliers, de webinaires et d'accueils de visiteurs au siège de la FAO, ainsi que des réunions d'utilisateurs OF par Skype, notamment avec le Cambodge, le Guatemala et le Myanmar. La composante OF de l'AT, conjointement avec les départements collaborateurs de la FAO (CDB, CIO) et partenaires (LUKE, USFS, organismes de recherche sélectionnés), vise à présenter des outils et leurs applications sur la scène internationale [dans les réunions de partenaires, y compris l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), les COP, le Projet spécial sur les forêts, la société et l'environnement dans le monde (IUFRO-WFSE)]. En outre, une série de documents techniques, à paraître en anglais, français et espagnol, seront produits en 2020 et permettront de continuer à utiliser OF Online dans les pays. Ces documents seront complétés par des vidéos YouTube, l'élaboration de questionnaires d'enquêtes pour les inventaires forestiers nationaux et des articles dans des revues forestières afin de mieux diffuser les capacités techniques à travers un éventail de canaux d'information.

\* \* \*

### **Intégration de REDD+ dans les ODD et les CDN**

Pour que les avantages à long terme de REDD+ soient réalisés et durables, il est nécessaire de les intégrer aux efforts nationaux liés aux CDN et aux ODD – les deux principaux instruments de politique internationale permettant de catalyser l'action nationale en matière d'atténuation du changement climatique et de transformation pour un développement durable. ONU-REDD, à travers ce processus de gestion des connaissances, a exploré un certain nombre d'instruments de diffusion des connaissances et de partenariats pour appuyer les pays dans cet effort. Une coordination renforcée avec le partenariat CDN, aux côtés de l'équipe du programme d'appui CDN du PNUD, est un élément clé pour appuyer les pays à mettre en œuvre la CDN et à renforcer leurs ambitions. Cela inclut à la fois l'équipe d'engagement du pays au sein du partenariat CDN, ainsi que le Groupe de travail thématique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des terres, dirigé par la FAO.

Les activités/produits livrables indicatifs pour 2020 sont les suivants:

- L'organisation et tenue de sessions techniques sur REDD+ à l'intention des parties prenantes nationales dans le contexte des CDN, du Cadre de transparence renforcée (ETF) et/ou de l'article 6 de l'Accord de Paris (au moins trois sessions régionales ou mondiales en personne et/ou à distance).
- L'AT à environ 3 à 5 pays partenaires d'ONU-REDD, en partenariat avec le Programme d'appui CDN du PNUD, afin de renforcer l'ambition des CDN à être mises à jour en 2020.
- La production et diffusion de 1-2 notes d'information sur le rôle de REDD+ dans le contexte de l'Accord de Paris, y compris des points d'orientation sur la manière d'améliorer la clarté, la transparence et la compréhension des CND grâce à REDD+.

La FAO apportera également son soutien, avec des ressources techniques et financières supplémentaires et spécifiques, dans le contexte du MNV et du cadre de transparence renforcée (ETF).

ONU-REDD établira des liens dans et avec plusieurs forums et partenaires clés afin de soutenir les objectifs de l'axe de travail de la gestion des connaissances.

En premier lieu, ONU-REDD mobilisera les connaissances et l'expertise nécessaires pour appuyer les pays à améliorer leurs CDN, en se basant sur les travaux de 2019 et sur la dynamique créée par le Sommet sur le climat du Secrétaire général pour renforcer les CND à soumettre de nouveau en 2020.

En partenariat avec le Programme d'appui CDN du PNUD qui est une contribution directe au Partenariat mondial pour les CDN, le personnel technique d'ONU-REDD soutiendra le processus d'engagement au

niveau des pays du Partenariat pour les CDN afin de coordonner les activités des partenaires de mise en œuvre. Ce processus fournit un espace pour évaluer les besoins pertinents de chaque pays et indiquer où le soutien d'ONU-REDD, en particulier, peut potentiellement être utilisé.

ONU-REDD est également représentée par du personnel technique participant au Groupe de travail thématique «Agriculture, sécurité alimentaire et utilisation des sols» du Partenariat CDN. Des contributions seront apportées aux discussions en ligne et aux webinaires prévus dans le plan de travail de ce groupe de travail.

De plus, ONU-REDD est représentée, par l'intermédiaire du PNUD et de la FAO, au sein du comité directeur du groupe de travail AFOLU du Programme global de la stratégie de développement pour les faibles émissions (LEDS-GP) (y compris en qualité de coprésident). Le comité de pilotage guide les travaux du groupe de travail AFOLU. Le plan de travail du groupe de travail LEDS AFOLU offrira probablement en 2020 des possibilités potentielles d'ONU-REDD de s'associer au groupe de travail LEDS-GP par le biais, par ex., de webinaires et/ou d'ateliers, permettant des opportunités de partage des connaissances générées au sein des communautés de pratique régionales au sein de ce groupe de travail et avec d'autres pays partenaires d'ONU-REDD.

En 2020, la mise en œuvre de cette composante sera coordonnée de manière significative avec et en complément de la composante connaissances sur les mécanismes et modalités nationaux de financement de REDD+ (produit 3.41); voir la section suivante.

\* \* \*

## Mécanismes de financement REDD+

Cette composante est destinée à acquérir, tester et offrir des connaissances sur les mécanismes de financement et les options permettant de soutenir la mise en œuvre des politiques et des mesures pour REDD+. Elle met l'accent sur l'habilitation du secteur public aux opportunités de financement existantes et émergentes, comme l'accès aux paiements basés sur les résultats, y compris le FVC et les sources du marché, et à des mécanismes financiers innovants pour mettre en œuvre les dispositions des stratégies nationales pour REDD+ et celles des CDN relatives aux forêts. Elle est étroitement liée au flux de connaissances sur les CDN et à l'Accord de Paris (voir ci-dessus), fournissant des informations sur les arrangements financiers nécessaires ou disponibles pour mettre en œuvre les CDN et saisir les opportunités offertes par les développements entourant l'article 6 de l'Accord de Paris.

Vient ensuite un résumé de la raison d'être de ce domaine de connaissances, des approches spécifiques permettant de fournir ces connaissances aux pays, ainsi que des exemples phares à prendre en compte dans le travail d'ONU-REDD en 2020. Cette composante est principalement mise en œuvre par le PNUD, mais a des liens notables avec deux autres composantes de connaissances: «L'intégration de REDD+ dans les ODD et les CND» (comme mentionné, également dirigé par le PNUD) et «Le financement de REDD+ et du secteur privé» (dirigé par le PNUE). L'approche intégrée d'ONU-REDD en matière de gestion des connaissances exploitera ces synergies.

### 1. Appuyer l'accès aux paiements REDD+ basés sur les résultats

**1.1 Soutenir les paiements basés sur les résultats de REDD+ provenant du FVC:** lors de sa 18<sup>e</sup> réunion en octobre 2017, le conseil d'administration du FVC a décidé d'allouer jusqu'à 500 millions USD à la demande de propositions pour le programme pilote de paiements basés sur les résultats de REDD+ (décision B.18/06). Lors de la même réunion, le Conseil a adopté un projet de termes de référence pour le programme pilote pour les paiements basés sur les résultats de REDD+. Les TdR du programme pilote prévoient que le FVC soutienne un processus aligné sur le processus d'établissement de rapports de la CCNUCC pour REDD+. Dans les années à venir, de nombreux pays satisferont aux exigences de la CCNUCC pour accéder aux paiements basés sur les résultats (PBR) de REDD+ et chercheront à participer à ce

programme pilote du FVC et au-delà. Le programme pilote cherche à tester l'efficacité et à résoudre les problèmes potentiels pouvant survenir. Le PNUD a appuyé l'Équateur à obtenir des financements de la zone d'impact sur les forêts et l'utilisation des sols. Le PNUD est également la première agence à soumettre des propositions de REDD+ PBR au FVC, soutenant à la fois l'Équateur et le Brésil (ce dernier a déjà reçu une REDD+ PBR approuvée par le dernier conseil d'administration du FVC, en février 2019). L'appui du PNUD à ces propositions novatrices a été bien accueilli, mais le FVC cherche à diversifier les entités accréditées (EA) et à augmenter le nombre de projets des entités nationales (entités à accès direct). À cet égard, le PNUD assurera l'AT suivante et en tirera des connaissances qui pourront être utilisées plus largement par les pays:

*1.1.1 Les pays appuyés ont accès aux paiements REDD+ basés sur les résultats du FVC avec le PNUD en tant qu'entité accréditée.* De nombreux pays cherchent à accéder aux deux PBR REDD+ du FVC et ont sollicité l'appui du PNUD. Dans la plupart des cas, ces pays n'ont pas d'EA nationale dans le cadre du FVC et, dans les cas où ils l'ont, ces EA nationales n'ont pas la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des propositions REDD+. En plus du Brésil (proposition déjà approuvée et à mettre en œuvre) et de l'Équateur (proposition en cours d'élaboration), le PNUD offrira ses connaissances à d'autres pays envisageant d'élaborer et de soumettre une proposition de PBR/REDD+ au FVC, notamment le Cambodge, le Costa Rica et le Paraguay (suite à leur manifestation d'intérêt pour les connaissances et l'appui consultatif de l'ONU-REDD).

*1.1.2 Aide aux entités nationales pour accéder aux paiements REDD+ basés sur les résultats de FVC.* Sur la base des connaissances acquises dans le cadre des efforts indiqués ci-dessus (1.1.1), le PNUD aidera certaines entités nationales à trouver des moyens d'accéder aux PBR/REDD+ du FVC. Cependant, cela pose le défi de soutenir de manière coordonnée le processus de préparation du FVC et le processus de préparation à REDD+ de la CCNUCC, d'autant plus que ces processus ont évolué de manière isolée jusqu'à présent, ce qui explique dans une certaine mesure pourquoi les entités nationales d'accès ne sont pas actuellement en mesure d'accéder aux paiements REDD+ basés sur les résultats. Sur la base des échanges entre l'équipe d'ONU-REDD et les pays, les pays potentiels et les entités nationales à soutenir sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Pays	Entité nationale	Statut d'accréditation	Soutien proposé par le PNUD	Statut
Honduras	BANHPROVI	Processus d'accréditation lancé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le processus d'accréditation des garanties</li> <li>Développer la première proposition de paiement basée sur les résultats du Honduras</li> </ul>	Intérêt confirmé
Équateur	BanEcuador	Accréditation pas encore amorcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à l'accréditation auprès du FVC</li> <li>Élaborer une proposition spécifique de lignes de crédit «sans déforestation» pour le cacao, le café et l'huile de palme.</li> </ul>	Intérêt confirmé
	National Finance Corporation	Accréditation pas encore amorcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à l'accréditation auprès du FVC</li> <li>Développer la deuxième proposition de paiement basée sur les résultats de l'Équateur</li> </ul>	Intérêt confirmé
Argentine	Ministère de l'agriculture de l'Argentine	Déjà accrédité auprès du FVC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la première proposition de paiement basée sur les résultats de l'Argentine</li> </ul>	Intérêt confirmé

	/UCAR			
Colombie	Fondo Acción	Déjà accrédité auprès du FVC	• Développer la deuxième proposition de paiement basée sur les résultats de la Colombie	À l'étude
Brésil	CAIXA/FUNBIO	Déjà accrédité auprès du FVC	• Soutien à la préparation de la deuxième proposition du Brésil au titre de la RBP	À l'étude
Pérou	PROFONANPE	Accrédité auprès du FVC	• Développer la première proposition de paiement basée sur les résultats du Pérou	À l'étude

**1.2 Appuyer les paiements REDD+ fondés sur les résultats provenant de sources du marché.** Le Cadre de Varsovie pour REDD+ et les décisions de la COP relatives à REDD+, associés à l'article 6 de l'Accord de Paris, offrent des possibilités potentielles de lier REDD+ au transfert de réductions d'émissions via des approches fondées sur le marché, dans le cadre des politiques de la CCNUCC. Plusieurs pays ont demandé au PNUD de fournir un appui (connaissances et assistance) afin de tirer parti de ces nouvelles opportunités importantes dans le secteur émergent des marchés. Ce soutien consultatif et de conseil basé sur REDD+ respectera et promouvra le principe de base voulant que les orientations et les modalités de la CCNUCC relatives à REDD+ et le contexte plus large de l'Accord de Paris, en particulier les CDN, soient respectés lors de la création à toute échelle nationale ou juridictionnelle de crédits compensatoires REDD+. Dans cet esprit et cet objectif, le rôle du PNUD dans ce processus pourrait être double:

*1.2.1. Conseiller les gouvernements nationaux sur l'identification, l'évaluation, la gestion et la conformité des réductions d'émissions (RE) à la CCNUCC.* Cela implique de fournir et d'adapter les connaissances à la situation et aux aspirations du pays, conformément aux dispositions de la CCNUCC déjà mentionnées.

*1.2.2. Soutenir les pays dans le développement et le fonctionnement de mécanismes de gestion de fonds pour canaliser le produit de la vente de RE.* Ces services de connaissances et de conseil viseront à donner aux pays les moyens de mettre en œuvre les politiques et les mesures de leurs stratégies nationales REDD+ et/ou de leurs CDN, et à assurer la conformité des garanties REDD+ conformes à la CCNUCC et des pratiques de gestion fiduciaires appropriées.

## **2. Appuyer un mécanisme financier innovant pour la mise en œuvre des PAM des stratégies nationales REDD+**

ONU-REDD constate que les pays sont de plus en plus confrontés au défi d'intégrer différents courants économiques et politiques dans un ensemble cohérent, notamment entre les initiatives de chaînes d'approvisionnement durables pour les denrées, le cadre des politiques nationales et de la finance et les finances internationales mentionnées pour REDD+. Un facteur déterminant de cette intégration est l'élaboration d'instruments de financement innovants capables d'assurer la cohérence, les synergies et l'efficacité. Le PNUD est en train d'examiner et d'élaborer de tels instruments, consolidant des connaissances dans un nouveau domaine, susceptibles de servir avantageusement les pays et de nouveaux partenariats pour obtenir des résultats de REDD+. Deux flux de connaissances sont identifiés pour l'exercice biennal 2019-2020:

**2.1 Lignes de crédit sans déforestation.** Le concept général de ligne de crédit «sans déforestation» a deux dimensions: i) les crédits conditionnés à un engagement de l'agriculteur à respecter toutes les obligations légales liées à la protection des forêts (par ex., 80 pour cent des terres maintenues en forêt en Amazonie, ou 25 pour cent de terres maintenues en forêt dans le Chaco paraguayen ou 100 pour cent de forêts

maintenues dans le Paraguay oriental); et (ii) l'amélioration des conditions de crédit pour les agriculteurs qui vont au-delà des obligations légales (cela peut prendre de nombreuses formes, comme un meilleur taux ou un délai de grâce plus long). En général, les connaissances du PNUD ont pour rôle de guider la création de conditions favorables, telles que la création de systèmes d'information en temps réel conviviaux, la participation active des producteurs et la démonstration de la nécessité de planifier et d'appliquer les plans d'utilisation des sols. Les systèmes d'information revêtent une importance particulière, car les banques n'ont généralement pas les moyens de vérifier facilement le respect de la loi et ont besoin d'un soutien pour accéder à des informations conviviales. Le défi est celui du choix du moment: tous les facteurs favorables doivent être prêts lorsque les projets de prêt démarrent. Les pays suivants ont déjà demandé cette connaissance: la Côte d'Ivoire, l'Équateur, le Mexique le Paraguay et le Pérou. Il convient de noter que cet appui sera intégré au et mis à profit avec le reste du portefeuille du PNUD (par ex., dans le cas du Pérou, cet appui de connaissances viendra compléter et renforcer l'AT liée à la Déclaration d'intention commune sur REDD+ avec l'Allemagne et la Norvège).

## **2.2 Paiement des services environnementaux et cohérence des subventions gouvernementales.**

De nombreux pays ont des subventions agricoles ainsi que des programmes de services environnementaux. Ils exigent la cohérence et l'intégration, ce qui nécessite souvent des réformes. Par exemple, le Costa Rica, l'Équateur et le Mexique gèrent des paiements pour des initiatives liées à l'environnement depuis 10 à 25 ans. D'autres pays tels que le Chili, la Colombie et le Guatemala ont mis en place des incitations dans leurs programmes forestiers, et enfin des pays comme le Brésil, le Paraguay et la République démocratique du Congo sont en train d'établir aujourd'hui de nouveaux programmes nationaux PES. L'analyse de ces instruments de financement et les leçons apprises aideront les pays à envisager des réformes des systèmes d'incitation pour les exploitations agricoles et les forêts afin de faire progresser REDD+. L'État de Jalisco au Mexique offre un exemple de la valeur de ces connaissances: la suppression de subventions agricoles perverses est toujours un défi en raison de la persistance d'intérêts, mais le gouvernements de cet État a trouvé un moyen de contourner ce problème en conditionnant les subventions agricoles qu'il accorde à la participation au régime national de paiements pour services environnementaux, garantissant ainsi le respect des exigences en matière de conservation des forêts sans suppression des subventions. En outre, Jalisco introduit des exigences de cofinancement dans l'exécution des subventions afin de garantir que ces dernières génèrent des investissements privés ou des prêts publics et privés. D'autres types d'effets de levier pourraient être créés en utilisant le type de fonds de garantie mentionné ci-dessus.

\* \* \*

## **Communications et gestion des connaissances**

L'année 2020 sera caractérisée par une urgence croissante face au climat et une convergence de points décisifs allant du *New Deal for Nature* à l'action climatique accélérée après le sommet du Secrétaire général, à un appel clair à des CDN plus ambitieux pour la COP 26 de la CCNUCC et la Décennie 2021-2030 des Nations Unies pour la restauration de l'écosystème. C'est aussi une année de transition pour le Programme ONU-REDD.

Dans ce contexte, l'effort transversal «*Partage de connaissances et d'expériences, échanges Sud-Sud et défense des valeurs clés de la forêt*», inscrit dans le cadre opérationnel de la stratégie de gestion des connaissances et de communication présentée dans le Programme de travail 2018-2020, produira une série d'activités ambitieuses répondant aux besoins des pays partenaires.

Après des discussions internes entre le PNUD et ses partenaires sur la validité du plan de travail initial, les activités prévues pour 2020 se poursuivront et approfondiront les travaux fructueux menés de 2018 à 2019. La gestion des connaissances visera en particulier à consolider et à systématiser les produits de connaissance du Programme depuis sa création pour que les résultats de la phase en cours alimentent les processus, projets et programmes après 2020.

Les activités clés suivantes sont prévues pour 2020 pour les produits 1.12, 3.32 et 3.33:

- Le Programme continuera à coordonner et à collaborer étroitement avec ses partenaires du secteur de l'environnement, tant au sein des trois agences (par ex., l'Initiative interconfessionnelle pour les forêts tropicales et les tourbières) et à l'extérieur (Groupe de la Banque mondiale, Nature pour le climat, etc.) afin de tirer parti des synergies et d'augmenter l'impact.
- Des partenariats stratégiques seront activement recherchés avec des organisations et des personnes susceptibles d'aider les efforts de plaidoyer menés par le Programme dans le domaine des forêts afin d'accroître considérablement la portée, l'impact et le public touché.
- La gestion des connaissances, les initiatives de collaboration Sud-Sud et les échanges de connaissances régionaux sur les questions frontalières pour la mise en œuvre de REDD+ resteront un domaine de travail central. Les échanges de connaissances en ligne et les autres activités numériques de renforcement des capacités seront intensifiés afin d'assurer un flux d'informations efficace, l'apprentissage entre pairs et l'utilisation des connaissances par les pays partenaires. Les activités en ligne prendront différents formats, allant des webinaires aux échanges de connaissances en ligne bilatéraux ou multilatéraux et aux discussions en ligne.
- Pour s'assurer que toutes les connaissances soient facilement accessibles, systématisées et utilisées par la communauté des praticiens, les lacunes de contenu existantes seront identifiées et traitées. Dans le cadre de cet exercice, des notes de résumés sur les six domaines de travail thématiques seront établies, synthétisant les connaissances clés de manière systématique.
- La narration multimédia à caractère humain restera une priorité pour la communication et le plaidoyer du Programme. En se basant, entre autres, sur les expériences de 2019 avec la série *UN in Action* et sur une coopération avec une chaîne de télévision vietnamienne, de nouveaux canaux de distribution innovants seront explorés.
- La position de la sensibilisation sur les forêts en tant que solution climatique clé et la présentation du succès du Programme à la fin de sa phase actuelle et les relations avec les médias seront maintenues en tant qu'activité de communication essentielle. En 2020, un voyage-média pour des reporters mondiaux de premier plan sera organisé dans le cadre des activités de plaidoyer du Programme.
- S'appuyant sur les activités réussies des médias sociaux de 2018 à 2019 qui ont entraîné une augmentation du nombre de suivis des médias sociaux sur tous les canaux du Programme, l'équipe de communication se concentrera sur le renforcement de l'engagement des médias sociaux auprès des influenceurs de ses divers publics. Le processus renforcé sur les médias sociaux continuera également à appliquer les dernières connaissances des médias sociaux et à se concentrer sur la narration visuelle et la production d'actifs de médias sociaux.
- L'espace de travail d'ONU-REDD sera soigneusement mis à jour pour garantir que les informations clés soient facilement accessibles et à jour, avec une attention particulière pour les pages thématiques et par pays.
- Comme pour la période 2018-2019 et répondant aux réactions positives de ses membres, les lettres d'information du Programme (*REDD+ Resource and Roundup*) rassembleront et partageront les connaissances clés et les enseignements tirés de REDD+ et des forêts.

Un accent continu sera mis sur la traduction des principaux documents pour les rendre disponibles en anglais, français et espagnol.

\* \* \*